



Communauté  
d'Agglomération  
du Grand Besançon

## **Conseil de Communauté**

### **Compte rendu succinct**

Affiché au siège de la  
C.A.G.B. le : 16/04/04

**Séance du 9 avril 2004**  
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs

Visé par :  
Le Directeur Général,  
Jean-Paul VOGEL

### ***PRESENCE***

- **liste des présents annexée**

### ***RELEVÉ DE DÉCISIONS***

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 9 avril 2004 à 18 h 30 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, il a pris les décisions suivantes :

#### **Commission n°1 : finances et personnel**

##### **Finances :**

##### **↳ R.I.I.I – Vote du taux de la Taxe Professionnelle Unique 2004 :**

A la majorité, 17 voix contre, 9 abstentions, le Conseil de Communauté fixe le taux de Taxe Professionnelle Unique 2004 de la C.A.G.B. à 15,21 %.

### ↳ R 1.1.2 – Décision modificative n°1 :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la décision modificative suivante :

	<b>IMPUTATION</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
<b>Contribution directe</b>	7311-01	- 1 812 533	
<b>Exonération de TP</b>	74125-01	+ 117 460	
<b>DGF Supplémentaire</b>	74 124-01	+ 207 979	
<b>Autres charges de gestion courante</b>	6554-812 (SYBERT – TVA) 65751-821 (Fonds de concours)		- 473 893  - 500 000
<b>Emprunt</b>	1641	+ 513 201	
<b>TOTAUX</b>		- 973 893	- 973 893

### Personnel :

#### ↳ R 1.2.1 – Recrutement du Directeur Général Adjoint :

A la majorité, 15 abstentions, le Conseil de Communauté :

- valide le recrutement d'un Directeur Général Adjoint des services en charge des secteurs opérationnels
- crée un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des services (cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ou équivalent)
- modifie la liste des emplois permanents
- autorise le Président à engager les procédures, à signer toutes pièces à intervenir dans ce cadre

#### ↳ R 1.2.2 – Régime indemnitaire des membres de la Direction Générale des Services :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le régime indemnitaire des membres de la direction générale des services comme prévu ci-dessus
- autorise M. le Président ou son représentant à signer les arrêtés attributifs individuels ainsi que toute pièce de nature administrative ou financière relative à l'exécution de la présente délibération.

### Commission n°2 : économie

#### ↳ R 2.1 – Zone des Andiers – Acquisition foncière :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à :

- procéder à l'acquisition foncière suivante

<b>Commune</b>	<b>Zonage PLU</b>	<b>Section cad.</b>	<b>Lieu-dit</b>	<b>parcelle</b>	<b>surface</b>	<b>prix total €</b>
Chalezeule	1NAz	AC	Aux Andiers	18	25a 95 ca	10 610,76
					<b>25a 95 ca</b>	<b>10 610,76</b>

- signer toutes les pièces administratives, techniques et financières afférant à cette opération au titre des acquisitions foncières.

#### **↳ R 2.2 – Pôle Santé des Hauts du Chazal – Convention avec la Ville de Besançon :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide les termes de la convention
- autorise M. le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention
- désigne MM. Vincent FUSTER et Jacques THIEBAUT pour représenter la C.A.G.B. au sein du comité de pilotage
- désigne MM. Vincent FUSTER et Gabriel JANNIN, comme membres titulaires pour représenter la C.A.G.B. au sein de la commission d'appel d'offres, et MM. Jacques THIEBAUT et Raymond REYLE, comme membres suppléants.

#### **↳ R 2.3 – Nouvelle proposition de périmètre de la ZAD de Marchaux-Chaudefontaine :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- modifie le projet de périmètre de la ZAD
- valide le projet de dossier de création de la ZAD

#### **↳ R 2.4 – SMAIBO – Avenant à la convention de reversement de la Taxe Professionnelle :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur cet avenant à la convention de reversement de TP,
- autorise M. le Président à signer l'avenant à la convention de reversement de TP entre la C.A.G.B., le SMAIBO et le SICA.

#### **↳ R 2.5 – Pépinières d'entreprises : prolongation de la DSP de la Pépinière de Palente – Recours à un cabinet :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- la prolongation de l'actuelle convention de DSP pour la gestion de la pépinière de Palente, dans les termes énoncés dans le rapport,
- le projet d'avenant à la convention de DSP entre Rive Boutique de Gestion et la C.A.G.B.,
- le recours à un cabinet extérieur pour :
  - auditer l'actuelle DSP de la pépinière de Palente
  - étudier l'opportunité et la faisabilité d'une DSP commune aux deux pépinières
  - accompagner la C.A.G.B. dans la procédure de mise en place de DSP adéquate

#### **↳ R 2.6 – Schéma de développement commercial du Grand Besançon :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement des études
- décide de verser une subvention de 27 500 € à la CCI du Doubs
- autorise M. le Président à signer la convention de partenariat pour la réalisation des études préalables

## **↳ R 2.7 – MICRONORA 2004 – information sur les actions envisagées :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- le programme d'actions,
- la participation financière de la C.A.G.B. aux rencontres technologiques européennes, soit 2 000 € T.T.C.

### **Commission n°3 : habitat**

## **↳ R 3.1 – Demandes de subvention pour la création de logements sociaux :**

Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'attribution par le Bureau de 7 subventions :

### **I. Dossiers en financement PLUS et PLAI**

- 1 Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon : 38 PLUS – Foyer de vie ADAPEI, Château d'Uzel à Pelousey – 57 930,62 €
- 2 Office Public Municipal de Besançon : 2 PLAI AA - 30 b, chemin des Quatrouillots – Quartier des Torcols à Besançon – 10 671,44 €
- 3 Office Public Municipal de Besançon : 1 PLAI AA - 8, chemin de la Combe aux Lézards – Quartier St Ferjeux à Besançon – 5 335,72 €
- 4 Office Public Départemental HLM - Habitat 25 : 5 PLUS et 1 PLAI – rue du Vieux réservoir – Roche lez Beaurpré – 12 958,17 €
- 5 Office Public Municipal de Besançon : 4 PLUS – 5, rue de l'Eglise– Morre – 6 097,96 €.

Il s'agit d'un renouvellement de la demande de subvention accordée en 2001 et devenue caduque en décembre 2003, le délai de validité de la subvention de 2 ans ayant expiré).

### **II. Dossier en financement Prêt Conventionné dans le cadre du Programme d'intérêt Général**

- 6 Indivision BOSSONET : 1 Prêt Conventionné – 22, faubourg Rivotte - Quartier Rivotte à Besançon – 2 893 €

### **III. Dossier en financement PALULOS communale**

- 7 Commune de Chaudfontaine : 2 PALULOS – bâtiment de la Mairie – centre du bourg – 5 183,27€

### **Commission n°4 : transports et déplacements**

## **↳ R 4.1 – Tour de France 2004 dans l'agglomération : proposition de gratuité du réseau GINKO le 24 juillet**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide la mise en œuvre de la gratuité pour le réseau GINKO le 24 juillet 2004 en raison du Tour de France.

## **↳ R 4.2 – Musée de Nancray : opération « Poule aux œufs d'or » - proposition de desserte**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- le principe de la réalisation d'une desserte de l'opération « Poule aux œufs d'or »
- les modalités de mise en œuvre de cette desserte

#### **↳ R 4.3 – « Alter Egaux : le défi solidaire 2004 » - participation de la C.A.G.B.**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide :

- les grands principes de l'opération « Alter Egaux »
- l'implication de l'agglomération dans cette opération et la participation de la Ctb

#### **Commission n°8 : politique de la ville**

#### **↳ R 8.1 – Transfert de l'Equipe Emploi Insertion :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- déclare d'intérêt communautaire l'Equipe Emploi Insertion au titre de sa compétence « dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et insertion économique et sociale d'intérêt communautaire »
- décide ce transfert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004
- autorise M. le Président à signer tout document dans le cadre de ce transfert

#### **↳ R 8.2 – Convention d'objectifs PLIE / C.A.G.B. 2004 :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer la convention d'objectifs à intervenir entre l'association du PLIE de la C.A.G.B. et la C.A.G.B. concernant la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2004 d'un montant de 111 000 € inscrit au BP 2004 au compte 6574-810.

#### **Questions diverses**

#### **↳ R 12.1 – Avenant au contrat de la ligne de trésorerie 2003-2004 :**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prorogation du contrat de la ligne de trésorerie 2003-2004 du Crédit Agricole Indosuez
- autorise M. le Président de la C.A.G.B. à signer l'avenant au contrat de la ligne de trésorerie de 13,5 M d'€ à taux variable multi indice prorogé jusqu'au 25 mai 2004.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 137

**Etai<sup>ent</sup> présents :** AMAGNEY : Jean-Pierre FOSTEL - ARGUEL : André AVIS – AUXON – DESSOUS : Jacques THIEBAUT, Jacques CANAL – AUXON-DESSUS : Serge RUTKOWSKI (suppléant de Michel BITTARD) - AVANNE-AVENEY : Jean-Pierre TAILLARD - BESANÇON : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Karine GEIGER, Abdel GHEZALI, P. GUINCHARD-KUNSTLER, Sylvie JEANNIN, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Annie MENETRIER, Frédérique MOZER, Françoise PRESSE, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER – BEURE : Philippe CHANEY, Pierre JACQUET - BOUSSIERES : Michel POULET, Bertrand ASTRIC – BRAILLANS : Alain BLESSEMAILLE – BUSY : Philippe SIMONIN – CHALEZEULE : Raymond REYLE – CHAMPAGNEY : Claude VOIDEY – CHAMPOUX : Norbert DUPREY – CHATILLON LE DUC : Jean-Marie DELACHAUX, Gilbert CANILLO – CHAUCENNE : Bernard VOUGNON – CHAUDEFONTAINE : Alain CUCHE - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Gérard GALLIOT - ECOLE-VALENTIN : André BAVEREL, Yves GUYEN – FONTAIN : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - FRANOIS : Claude PREIONI - GENNES : Gabriel JANNIN - GRANDFONTAINE : Catherine PONS (suppléante de Jean JOURDAIN), Richard SALA - LA CHEVILLOTTE : Jean PIQUARD - LA VEZE : Philippe CHANAU - LARNOD : Martine BERGIER - MAMIROLLE : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT – MARCHAUX : Yves MAYOUD - MAZEROLLES-LE-SALIN : Daniel PARIS – MISEREY-SALINES : Marcel FELT, Denis JOLY - MONTFAUCON : Pierre CONTOZ - MONTFERRAND-LE-CHATEAU : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - MORRE : Gérard VALLET, Jean-Michel CAYUELA – NANCRAY : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET – NOIRONTE : Bernard MADOUX – NOVILLARS : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS – OSSELLE : Jacques MENIGOZ - PELOUSEY : Annick CHARPY (suppléante de Jacques TERVEL) - PIREY : Robert STEPOURJINE - POUILLEY-LES-VIGNES : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE - ROCHE LEZ BEAUPRE : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - ROUTELE : Claude SIMONIN - SAONE : Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN - SERRE-LES-SAPINS : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU – TALLENAY : Jean-Yves PRALON – THISE : Jacques SIFFERLIN – THORAISE : Jean-Paul MICHAUD – TORPES : Denis JACQUIN – VAIRE ARCIER : Patrick RACINE – VAIRE LE PETIT : Christine SALLEË (suppléante de Jean-François THIEBAUD) - VAUX-LES-PRES : Bernard GAVIGNET - VORGES LES PINS : Charles BATISTE

**Etai<sup>ent</sup> absents :** AUDEUX : Hugues BINETRUY – AVANNE-AVENEY : Joël ROY - BESANÇON : Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Alexandre CHIRIER, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Michel JOSSE, Christophe LIME, Franck MONNEUR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Nicole WEINMAN – CHALEZE : Josseline SEITZ - CHAMPVANS LES MOULINS : Jean-Marie ROTH – CHEMAUDIN : Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD - DANNEMARIE-SUR-CRETE : Jean-Pierre PROST - DELUZ : Yves TARDIEU - FRANOIS : Françoise GILLET - LE GRATTERIS : Nicole JANNIN - MONTFAUCON : Jean-Marie VERNET - PELOUSEY : Eric GRAVIER - PIREY : Claude BARTHOD-MALAT - PUGEY : Marie-Noëlle CAMBIER - RANCENAY : Gilbert GAUTHIER – THISE : Claude BULLY –

**Secrétaire de séance : Sébastien MAIRE**

**Procuration de vote :**

**Mandants :** C. Barthod-Malat ; D. Gendraud ; M. Roignot ; JC Roy ; MM Dufay ; F. Fellmann ; JM. Roth ; F. Gillet ; M. Bultot ; C. Bully ; YM Dahoui ; M. Josse ; N. Dahan (à partir de 20 h) ; T. Beneteau de Laprairie (à partir de 20 h)

**Mandataires :** R. Stépourjine ; C. Ballot ; M. Loyat ; J. Schirrer ; K. Geiger ; JL Fousseret ; B. Gavignet ; C. Préioni ; MO Crabbe-Diawara ; J. Sifferlin ; D. Tetu ; B. Lambert ; R. Chavin Simonot (à partir de 20 h) ; D. Baud (à partir de 20 h)